

# En février 2025, les prix à la consommation augmentent de 0,8 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats provisoires (IPC) - février 2025

Informations Rapides · 28 février 2025 · n° 58

## Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 14 mars 2025. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,8 % en février 2025, après +1,7 % en janvier. Pour la première fois depuis février 2021, le glissement annuel serait en deçà de 1 %. Le net ralentissement des prix s'expliquerait par un fort repli des prix de l'énergie : les prix de l'électricité baisseraient nettement sur un mois alors qu'ils augmentaient fortement en février 2024. Sur un an, les prix des services ralentiraient. Les prix des produits manufacturés et du tabac ralentiraient aussi mais dans une moindre mesure, tandis que ceux de l'alimentation accéléreraient légèrement.

Sur un mois, les prix à la consommation seraient stables en février 2025 (après +0,2 % en janvier). Le rebond des prix des produits manufacturés après les soldes d'hiver serait compensé par la baisse des prix de l'électricité, notamment les tarifs réglementés qui diminuent de 15 %. Sur un mois, les prix de l'alimentation se replieraient légèrement. À l'inverse, ceux des services accéléreraient un peu.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 0,9 % en février 2025, après +1,8 % en janvier. Sur un mois, il serait stable après -0,2 % le mois précédent.

## Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

	Pondérations 2025	février 2024	janvier 2025	février 2025 (p)
<b>Ensemble IPC*</b>	<b>10 000</b>	<b>3,0</b>	<b>1,7</b>	<b>0,8</b>
Alimentation	1 464	3,6	0,1	0,3
- Produits frais	172	0,4	0,4	1,8
- Autre alimentation	1 292	4,1	0,1	0,1
Tabac	164	18,7	6,0	4,5
Énergie	807	4,3	2,7	-5,7
Produits manufacturés	2 284	0,4	0,2	0,0
Services	5 281	3,2	2,5	2,1
<b>Ensemble IPCH**</b>	<b>10 000</b>	<b>3,2</b>	<b>1,8</b>	<b>0,9</b>

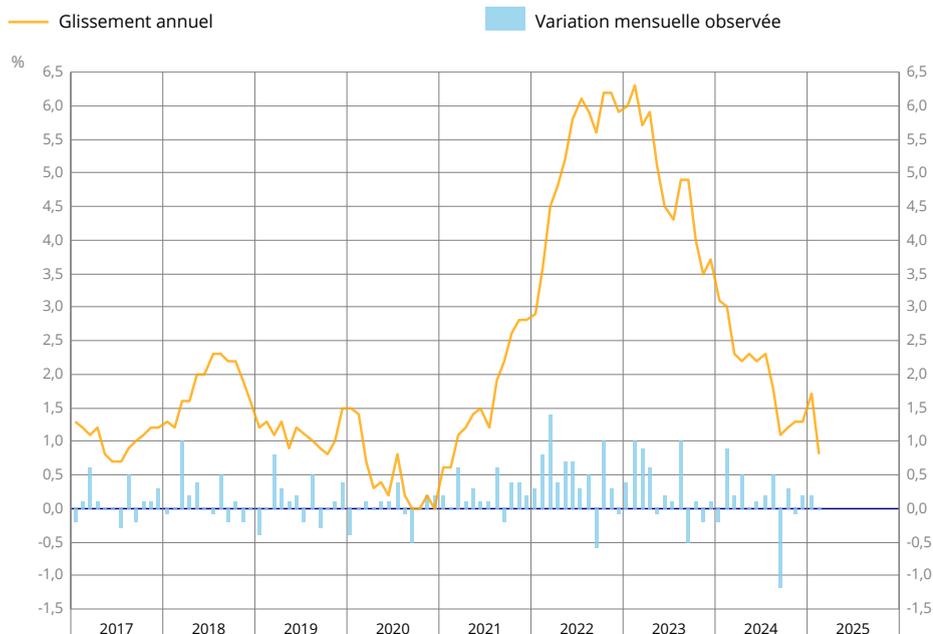
(p) données provisoires.

\*: indice des prix à la consommation. \*\*: indice des prix à la consommation harmonisé.

Champ : France.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

## Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France entière.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

## Pour en savoir plus

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs (février 2025) : le 14 mars 2025, à 8h45.

Prochaine parution (résultats provisoires - mars 2025) : le 28 mars 2025, à 8h45.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur X @InseeFr : [x.com/InseeFr](https://x.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier  
ISSN 0151-1475